

Lagraulière Infos

Camping-snack « Détente
aux cabanes »



Restaurant-bar-pizzeria
« Le Bouligou »



Réfectoire



Bulletin municipal 2013

Lagraulière

SOMMAIRE

- Page 2: le mot du maire
- Page 3: école
- Page 4: EHPAD
- Page 5: le coin des lecteurs
- Page 6 et 7: travaux
- Page 8: budgets
- Page 9: vie économique
- Page 10: et 11: infos pratiques
- Page 12: saison estivale
- Page 13: art et histoire
- Page 14: réseaux
- Page 15 à 20: associations

Mairie

1 place de la Mairie 19700 Lagraulière

☎ 05 55 73 71 04

✉ 05 55 73 25 28

📧 mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

🌐 www.lagrauliere.correze.net

Secrétariat de mairie:

Lundi au vendredi

8h30-12h30 et 14h-17h30

Samedi 9h-12h

Rencontre avec le maire sur rendez-vous

2013 s'achève sur une année remplie d'actions mises en œuvre pour améliorer l'image de notre commune et prendre en compte ses besoins.

La nouvelle cantine, en service depuis la rentrée scolaire, libère un espace nouveau dans l'école désormais aménagée en classe. Les 120 élèves répartis en 5 classes sont ainsi accueillis dans de meilleures conditions. Le préfabriqué étant réservé à la garderie périscolaire et à l'accueil de loisirs.

La salle des associations a été aménagée en quelques mois en café-restaurant-pizzeria. Ce nouveau commerce a ouvert ses portes le 15 juillet.

Le camping municipal, mis en délégation de service public depuis le printemps, a fait l'objet de travaux de mise aux normes. Malgré le mauvais temps du début de l'année la réalisation de ce chantier s'est terminée à temps pour accueillir les premiers touristes.

Quelques kilomètres de voies communales ont bénéficié d'un goudronnage bien nécessaire: la route de la Vigerie, la route de Mante et Chambougeal, la rue du Champ Fleury, une partie de la route du Mas, la route de France et la route de la Barthe. Ces travaux sont suivis par le service voirie de Tulle agglomération en collaboration avec les élus de notre commune.

Les rénovations sur les bâtiments publics, les aménagements liés au diagnostic de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics laissent entrevoir la réalisation de nouveaux projets. Pourtant, dans les années à venir, la diminution régulière des aides de l'Etat, du Conseil général et de la Région affaibliront nos possibilités.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, malgré tous les changements que nous subissons, et les efforts que nous devons faire pour espérer sortir de la crise et connaître un renouveau.

Lagraulière Infos

Adresse: mairie de Lagraulière

Téléphone: 05 55 73 71 04

Fax: 05 55 73 25 28

Email: mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

Site: www.lagrauliere.correze.net

Tirage: 550 exemplaires

Photos: A. Bonnot, école, associations, administrés, élus

Publication: F. Laurent

Rédaction: A. Bonnot, P. Gabino, JM Chastanet, F. Daubec, U. Chenou, C. Meyrignac, M. Chatenet

Impression: La Gutenberg (Tulle)

Je vous présente, ainsi que le Conseil Municipal, nos vœux les plus sincères pour 2014.

Françoise Laurent



Depuis la rentrée 2012, l'école accueille 120 enfants répartis en 5 classes :

- PS-MS : 25 (Mme Battut)
- GS-CE1 : 22 (Mme Dugast)
- CP-CE1 : 22 (Mme Coursières)
- CE2-CM1 : 25 (Mme Biasotto)
- CM1-CM2 : 26 (Mme Lascaux)

Depuis septembre 2013, une nouvelle cantine a vu le jour et l'ancien réfectoire s'est transformé en salle de classe pour les élèves du CP-CE1. De plus, l'école est passée aux nouveaux rythmes scolaires avec classe le mercredi matin.

Dans le cadre du projet éco-école sur l'eau pour l'année 2012-2013, plusieurs activités ont été menées : classe de découverte à Chamonix (participation répartie en 3 entre la commune, le Conseil général et les parents, soit un coût de 9095€ pour la commune), visite du barrage de Bort-Les-Orgues, visite de la station de pompage et château d'eau, intervention sur le gaspillage de l'eau, élection de Miss Eau 2013 où tous les enfants de l'école ont participé en goûtant différentes eaux (pétillante, eau du robinet, eau en bouteille...).

La classe de CP-CE1 s'est engagée en plus dans un projet danse : intervention d'une chorégraphe à l'école, présentation d'un spectacle aux sept collines et à Sédières (dans le cadre de « Danse et dis »), voyage à Toulouse pour assister à une représentation générale d'un ballet de danse classique. Ce projet est poursuivi en 2013-2014.

Dans le cadre de la 1^{ère} foire du livre de Lagraultière, organisée et financée par la mairie, une illustratrice et une auteure sont venues expliquer leur démarche aux élèves. Cette année, la foire du livre a été animée par Brigitte Vaultier sur le thème de la poésie.

Les classes maternelles se sont rendues à la caserne des pompiers de Tulle pour un projet sécurité et prévention.

Une journée gymnastique en jumelage avec la classe maternelle de Saint Clément s'est également déroulée avec le soutien des conseillers pédagogiques de sport à la salle polyvalente.

L'année s'est clôturée par une kermesse au mois de juin 2013.

En 2013-2014, les enfants travailleront sur l'Art sous toutes ses formes, en liaison avec l'ouverture culturelle préconisée dans le projet d'école, en créant des œuvres à partir d'artistes et en visitant des musées. Un spectacle aura lieu le 20 juin 2014 à la salle polyvalente pour clôturer le travail de l'année sur le thème de l'Art.

La Directrice, Marie Lascaux



Garderie périscolaire: au vu du nombre trop important de retards des parents à la garderie périscolaire, le Conseil Municipal décide de déplacer la fermeture à 19h et de facturer 5€ le ¼ d'heure de retard par enfant à compter du 1er septembre.

Réforme des rythmes scolaires: Les activités péri-scolaire, organisées par la commune et encadrées par du personnel communal ont débuté à la rentrée de septembre 2013 au groupe scolaire. Les horaires sont les suivants : les lundis et jeudis 16h-16h30, et les mardis et vendredis 15h30-16h30. 9 personnes interviennent régulièrement dont 1 en emploi d'avenir. Cet emploi a été créé afin d'aider à l'encadrement des nombreux enfants qui participent aux activités qui leur sont proposées comme de la cuisine, le hockey, la peinture, le badminton, la lecture de contes, la découverte du patrimoine graulériois, des jeux de musique, des jeux collectifs, des activités avec pour thème Noël...

L'inscription aux activités est obligatoire et doit être respectée afin que ces activités se déroulent dans les meilleures conditions.

● ● ● | Résidence du Pré du Puy - EHPAD

Au mois de mars 2014, l'EHPAD de LAGRAULIERE soufflera ses 10 bougies.

Ces 10 dernières années ont été ponctuées d'embauches (Equivalents- Temps-Pleins en Cuisine, Nuit, Ménage, Animation et en Soins), d'aménagements extérieurs (jardin surélevé, espaces de déambulation arborés), d'investissements en matériels (médical, cuisine, mobilier, extérieur...), de réorganisations, de partenariats divers (GCSMS des trois sources, Associations ...).

Mais ces 10 années se résument également à un accueil et à une prise en charge évolutifs afin de rester le plus proche possible des besoins quotidiens de nos résidents. Le contexte économique actuel de restriction budgétaire à tous les niveaux ainsi que la dépendance de plus en plus accrue des résidents que nous accueillons, rendent difficiles cette prise en charge de nos aînés mais le professionnalisme, l'attention, l'écoute, la persévérance et la motivation de l'ensemble du personnel permettent dans ces moments difficiles de maintenir des services personnalisés de très grande qualité.

Le maintien de l'autonomie, la qualité des soins, le

bien-être de nos résidents et ce droit de chaque être humain à être entendu et respecté tout au long de sa vie restent nos finalités premières.

Ces 10 dernières années se résument aussi à des visites régulières de familles aidantes, de proches, de bénévoles mais aussi de membres du club du troisième âge de Lagraulière qui viennent nous honorer de leur présence tous les jeudis en prenant leurs repas avec nos résidents. Ces initiatives représentent pour nos établissements une preuve de tolérance et d'altruisme qui méritent des remerciements.

Ces dernières années sont aussi des souvenirs attendrissants et nostalgiques de résidents que nous avons eu le privilège de connaître et avec lesquels nous avons partagé des moments inoubliables.

Isabelle CANTONNET-PALOQUE

EHPAD de LAGRAULIERE - CCAS Résidence Pré du Puy

19700 LAGRAULIERE

TEL : 05.55.73.71.78 / FAX : 05.55.73.00.25

Email : ehpap3@wanadoo.fr

AMIRELA 

Amicale des résidents de L'EHPAD de Lagraulière

Résidence Pré du Puy 19700 LAGRAULIERE

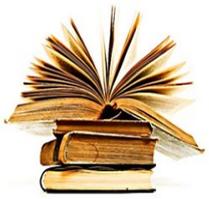
L'association « AMIRELA » est née le 16 août 2006. Son siège au sein de l'EHPAD de LAGRAULIERE lui permet de répondre aux souhaits d'animations des résidents. Elle sert de support financier pour l'achat de matériel, de jeux, la participation au transport lorsque les résidents font des activités extérieures ou le financement d'animations musicales. Nous l'utilisons aussi pour l'achat de produits d'hygiène pour nos résidents qui ne peuvent pas aller eux même les chercher en ville ou dont les familles sont dans l'impossibilité géographique de leur procurer. Nous achetons en grande quantité les produits qui de ce fait sont à leur disposition immédiate ! Le résident ou sa famille rembourse à l'association le prix payé.

Les revenus d'« AMIRELA » viennent principalement : de dons versés par les familles des résidents, de personnes soutenant notre action au travers d'une cotisation de 5€ par an, du loto des familles qui a lieu une fois par an, de la vente d'objets en laine, chaussons, écharpes, gilets etc... « *L'ordre international des Anysetiers de la Corrèze* », pour la 2^{ème} année consécutive, nous a encore honoré d'un important don.

Si vous désirez adhérer à l'association, une carte de membre vous sera remise en échange du montant de la cotisation de 5€. Pour cela vous pouvez vous adresser directement au secrétariat de l'EHPAD auprès de Catherine ENDEAN, secrétaire de l'association ou auprès de Mme Berthe BONNELYE la présidente.

Cette association permet à nos résidents d'avoir toujours plus d'animations et de loisirs au sein de notre établissement.

Berthe Bonnelye



Le coin des lecteurs...

MÉDIATHÈQUE MARIMAR EN 2013

Des expositions:

« Les toits » réalisée par le CAUE de la Corrèze (19 mars-30 avril)

« Anciennes cartes postales » (14 Mai-20 Juillet)

« Le petit patrimoine corrézien » réalisée par le CAUE de la Corrèze (22 juillet- 24 août) avec vernissage et promenade commentée par M. Delhommeau.

« Livres d'artistes » dans le cadre de « Bibliothèques en fête » .

Des projections:

Diaporamas sur Lagraulière (25 Jjin) réalisés par les membres de l'Atelier informatique

Lagraulière et Tulle d'hier à aujourd'hui (20 septembre) en pré-

sence de leurs auteurs, Gilles Chauvant et Pascal Daubernard

Des histoires:

Mado Combes (25 février)

Tapis de contes prêtés par la BDP présentés aux bébés lecteurs (31 janvier-28 février)

Mallette « livres animés » de la BDP présentés aux bébés lecteurs et aux classes maternelles (14 mars-11 avril)

Soirée contes tout public (18 décembre) avec Hamed Bouzzine « Fragment d'épopée Touareg » organisée par la Médiathèque Eric Rohmer

2e journée du livre Jeunesse: (11 octobre) sur la poésie avec Brigitte Vaultier et la librairie Chanetpages

Sortie du livre d'Arlette CHAUFFOUR, créatrice de la bibliothèque pour enfants MARIMAR et fille de l'ancien maire, conseiller général René CHAUFFOUR : « Ecran secret »

C'est l'histoire existentielle d'une adolescente curieuse du monde. Son nom est Mélie et elle confie tous les soirs à son iPad « Paddi » son univers, composé de secrets et des questions, des passions et des réflexions, des premiers émois et premiers chagrins. Dans le personnage de Mélie, Arlette Chauffour a mis beaucoup d'elle-même, mais aussi de ses petites-filles et des adolescentes qu'elle côtoie au quotidien.

Roman de R. Lagrafeuille (la Martinie)

« Le destin de Léon » (2 vol.): fiction écrite sur une trame historique composée et nuancée d'après les notes du personnage, une transmission de ceux qui le connaissent et des récits d'anciens combattants des batailles du front d'Orient. « **Amours occidentales** »: Des pages surprenantes, parfois brutales et crues, mais émouvantes, narrant la vie pittoresque de Léon dans l'ambiance de fin 19e-début 20e. A notre époque moderne, médiatisée, de libération des mœurs, cet ouvrage nous plonge dans une société encore dans l'obscurantisme pour en comprendre les us et les coutumes. A noter, le service militaire de Léon au 90e régiment de ligne, de la garnison aux 4 casernes de la mystérieuse ville de Tulle dans laquelle il rencontrera l'amour de sa vie. « **Amour oriental** »: relate la vie du héros des Dardanelles et de Prilep dans la période tumultueuse de la grande guerre qui ébranla le 20e s. Ce récit mélodramatique émaillé d'érotisme, relate les souvenirs d'Orient remémorés durant le dernier trajet retour des Balkans. On y lit pêle-mêle sans chronologie mais authentiques, des résurgences de ce bel amour bâti sur le mensonge avec une extraordinaire créature tzigane. On y trouve aussi des évocations de terribles combats, de camarades, la vie des poilus, l'armée inflexible durant 4 années de déportation.

Prochain roman: « La mangue et l'orchidée, Khaïla », et des poésies « Le pays des songes »

Ouvertures:

Mardi : 10h-12h et 16h30-17h

Mercredi : 9h-12h et 14h30-18h30

Jeudi : 15h30-19h

Vendredi : 14h30-15h30 et 16h30-18h.

Coordonnées:

6 rue des écoles 19700 Lagraulière

05 55 73 75 58

<http://portaildocumentaire.cc-tullecorreze.fr>

bibliotheque.lagrauliere@orange.fr

Merci aux parents de veiller à ce que tous les ouvrages soient bien rapportés à l'école; tous les ans des livres se perdent et sont facturés à l'école .

Bébés lecteurs. jusqu'à 3 ans, accompagnés par leurs nounous, parents, grands-parents tous les jeudis et vendredis 11h15-11h45 pour des animations

Portage de livres à domicile Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à prendre contact avec Maryse pour la mise en place de ce service.

Lecture à l'Ehpad. Tous les jeudis matins 10h-11h, lecture d'un roman régional pour se souvenir des temps anciens

Accueil des classes , lundis 14h30-16h et vendredis 9h-11h, les classes maternelles et primaires sont accueillies pour faire choisir un ouvrage aux enfants.

CAMPING

Pour les **travaux de mise aux normes**, le bureau d'études Colibris a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier (2498€). Les devis retenus pour les travaux sont:

- Réseau eau et assainissement: 22318€ ttc (Siorat)

- Réseau électrique: 21360€ ttc (Miane et Vinatier)

Les **travaux annexes** sont:

- Eclairage public: 2886€ ttc (Miane et Vinatier)

- Compteur d'eau : 2 420€ ttc (Puy des Fourches)

- Compteur électrique : 1109€ ttc (ERDF)

- Raccordement télécom: 793€ ttc

- Matériaux de clôture: 1871€ ttc (Transports Bossoutrot)

Les **travaux pour dissocier les réseaux piscine/camping**:

- Sanitaires: 8682€ ttc (Machane)

- Électricité: 3259€ ttc (entreprise Bergeval)

La **convention de délégation de service public** a été passée avec Monsieur Cyril Bougio pour la gestion du camping. Cette convention est signée pour un délai de 7 ans. Le loyer sera de 50€ mensuel avec gratuité la 1^e année.

RESTAURANT

Après l'étude de plusieurs projets (anciens logements des instituteurs, salle du conseil municipal, locaux privés...), le conseil municipal a finalement décidé d'aménager la salle des associations en restaurant.

L'architecte retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre est le cabinet Brudieux pour un montant de 8367€ ttc. La mission de contrôle technique a été confiée à Socotec pour 1070€ ht. Et, la mission de coordination sécurité et protection de la santé a été confiée au bureau Viacroze pour 1411€ ttc.

Le **marché s'élève à un montant de 80555€ ttc** . Les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont: Fernandes, Bousseyrroux, Lapègue Bois, Pereira, Dubois, Technisols, Bergeval, Delbos Vackier.

Les dépenses annexes sont:

Raccordement télécom: 118€ ttc

Claustras extérieurs: 465€ ttc (transports Bossoutrot)

Réfection du revêtement de la cour: 5332€ ttc (Siorat)

Aménagement cave: 350€ (Lapègue Bois)

Achat d'une licence IV pour 4 500€ (hors frais de notaire)

Un bail commercial de 9 ans a été signé avec la société Le Bouligou représentée par M. Franck Leyrat. Le loyer mensuel s'élève à 400€ ttc.

REFECTOIRE

L'**architecte** retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre est le cabinet Brudieux pour un montant de 28130€ ttc. La mission de **contrôle technique** est confiée à Dékra pour 2402€ ttc. La mission de **coordination** est confiée au bureau Viacroze pour 1914€ ttc. L'**étude de sol** a été réalisée par Alpha BTP pour 2030€ ttc. La **publicité** et la **reproduction** du marché ont eu un coût de 1623€ (Centre France et Repro 19).

Le **marché des travaux s'élève à un montant de 327293€€ ttc** . Les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont: Baron, Bousseyrroux et DB Zinc, SMF, Pereira, Dubois, Sols et Peintures Brivistes, Bergeval, Delbos Vackier.

Dépenses annexes:

- Installation des appareils de cuisine: 3977€ ttc (Equip'froid)

- Adduction eau potable: 538€ ttc

- Raccordement ERDF: 1108€

- Assurance dommage-ouvrage: 4756€ ttc (Groupama)

Les subventions pour la réalisation de cette opération sont les suivantes: 60000€ du Conseil général et 80000€ de l'Etat

FLEURISSEMENT DE LA PLACE

Cette année, c'est le lycée agricole de Brive-Voutezac qui a réalisé le fleurissement de la commune dans le cadre d'un chantier-école de travaux d'aménagements paysagers. La classe de Mme Thévi Bertrand a travaillé sur les propositions d'aménagement au début de l'année scolaire après une visite de la commune. La municipalité avait retenu les sites suivants : la place, le monument aux morts, la salle polyvalente-médiathèque. Les élus ont ensuite fait le choix parmi les différents projets exposés par les élèves. Le 16 mai, après une programmation de chantier en collaboration avec le service technique communal, Mme Thévi Bertrand et Monsieur Coulombs accompagnaient 9 élèves de 1ère STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) pour leur journée de chantier-école. Une journée bien remplie et heureusement sans pluie ! Le choix de l'établissement pour l'organisation de ce chantier-école sur notre commune a été particulièrement apprécié. Le soleil a été par la suite au rendez-vous pour mieux découvrir le travail réalisé.



● ● ● | Travaux 2013

BATIMENTS COMMUNAUX

La Poste

Suite à la décision de la Direction de la Poste de ne plus prendre en charge le logement du receveur, des travaux pour l'individualisation des 2 locaux (bureau et logement) ont été nécessaires.

- Travaux de **chauffage** : 1164€ ht (entreprise Trifonélec)
- Changement de la **porte de service** du logement: 780€ ttc (Lapègue Bois)
- Réfection des noues en zinc et suivi de la **couverture** : 3444€ ttc (entreprise Bousseyroux)

Ecole

- Remplacement d'une **porte d'entrée** de classe : 2607€ TTC (Lapègue Bois)
- Aménagement d'un **placard** dans la nouvelle classe: 1722€ ttc (Lapègue Bois)
- Réfection de l'**alarme incendie**: 1747€ ttc (Bergeval)
- Mise aux **normes électriques**: 3260€ ttc (Bergeval)
- **Mobilier scolaire**: 3639€ ttc (AEL)
- Travaux de **peinture** : 589€
- **Fournitures scolaires** annuelles: 6972€ (au 20/11/2013)
- **Livres de Noël**: 1386€ (société Ludic)
- Mise ne place d'un **groom** à la porte d'entrée: 508€ ttc (Lapègue Bois)
- Acquisition d'un **ordinateur** (société Rex Rotary) et un offert par le Conseil général

Logements

Changement de l'ensemble des **ouvertures** au rez-de-chaussée: 9105€ ttc (entreprise Lapègue)

Piscine

Changement des **grilles de débordement** sur 25m : 2262€ ttc (société EMCO)

Rugby

- Mise aux **normes électriques**: 1196€ ttc (Bergeval)
- Changement de la **pompe d'arrosage**: 2557€ ttc pour la pompe (entreprise Denis) et 891€ ttc de raccordement électrique. Les travaux de tranchée sont pris en charge par le CAG et la subvention an-

nuelle 2014 attribuée par la commune sera réduite de 500€.

Mairie

- Achat de **tables de réunion** à la mairie : 3110€ ttc (entreprise AEL)

- Aménagement d'un **bureau**: 5490€ ttc (peintures en régie et Lapègue Bois)

- Réfection de la **couverture** de la cuisine: 5897€ ttc (entreprise Bousseyroux)

DIVERS

- Achat de **tables extérieures** pour la médiathèque-salle polyvalente : 1607€ ttc (société Méfran)

- **Repas des aînés**: 25€ ttc par personne invitée (Gubert traiteur). Les personnes extérieures et les élus payent leur repas.

- Acquisition d'un **appareil de traçage** au sol: 531€ ttc (société Oread)

- Acquisition d'un **batteur** pour la cantine: 956€ ttc (Equip'froid)

- **Loyers 2013 EHPAD**: 69839€

- **Feu d'artifice**: la société Auterie avait été retenue pour un montant de 3000€ ttc. Pour des raisons météorologiques, il n'a pu avoir lieu.

- Renouvellement des **électrodes du défibrillateur**: 263€ (société Laerdal)

- Changement de la **pompe de relevage** de la Borie Basse: 1872€ ttc (entreprise Denis) (indemnisation d'assurance de 437€)

- Acquisition du **terrain** de la succession Espieussas « route du Foirail »: 8000€ (hors frais de notaire)

- Diagnostic du plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (**PAVE**): 1375€ avec une aide du Conseil général de 288€

- Acquisition d'**ouvrages** pour la médiathèque: 2000€ ttc (librairies Chantepages et Trarieux)

- Vente de 3 pavillons au lotissement des Vergnottes gérés par la société Polygone

- Suite au concours « villes et villages étoilés



és 2012 », l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes a attribué le label 1 étoile à notre commune

CHEMINS RURAUX

La réfection du CR de la Croix Rouge à Jumeau a été effectuée pour un montant de 5254€ ttc (entreprise Daubec) avec une aide du Conseil général de 1958€.

Le programme 2013 concernait les chemins d'Espieussas, Charbonnel et de l'Etang Neuf pour un montant estimé à 46150€ ht. Ce programme est subventionné par le Conseil général à hauteur de 18460€. Compte tenu du résultat du contentieux de l'Etang Neuf, ce programme a été reporté.

L'ETANG NEUF

L'arrêt de la Cour d'appel de Limoges du 22 août 2013 dispose: « déclare irrecevables et en tout cas mal fondées les demandes reconventionnelles de la commune de Lagraulière, Condamne la commune de Lagraulière à faire effectuer les travaux de remise en état du pont tels qu'ils résultent du devis descriptif quantitatif joint par l'expert à son rapport, ce dans un délai de quatre mois de la signification de cet arrêt, Condamne la commune de Lagraulière à payer aux époux Valéry la somme de 1000€ en réparation de leur préjudice de jouissance ainsi que celle de 2500€ sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure Civile,

Condamne la commune de Lagraulière aux dépens d'instance et d'appel, en ceux compris les frais d'expertise et dit qu'ils seront recouverts conformément aux dispositions de l'article 699 du Code de Procédure Civile. »

Budgets 2013

Personnel

Création de postes:

⇒ 1 poste d'adjoint administratif temps plein au secrétariat de mairie à compter du 1er novembre 2013. Emploi pourvu par Marie-France Nadiras

⇒ 1 « emploi avenir » temps plein à l'école pour 3 ans à partir du 1er septembre 2013. Emploi pourvu par Virginie Stratmains

⇒ 1 « emploi avenir » temps plein au service technique pour 3 ans à partir du 25 novembre 2013. Emploi est pourvu par Benjamin Peyroux

⇒ 1 « contrat d'accompagnement dans l'emploi » de 20h à compter du 1er juillet 2013 pour un an. Emploi pourvu par Valéri Pétrengo

Lydie Aubier et Pierre Falcon sont recrutés en CDD pour renforcer l'encadrement durant les temps d'activités périscolaires

Quelques tarifs

- Cantine : 2,40€/repas et 5€ pour les adultes
- Garderie: 1.10€ matin ou soir et 1.60€ matin et soir
- Assainissement : de 0,46€/m³ et 33€ d'abonnement

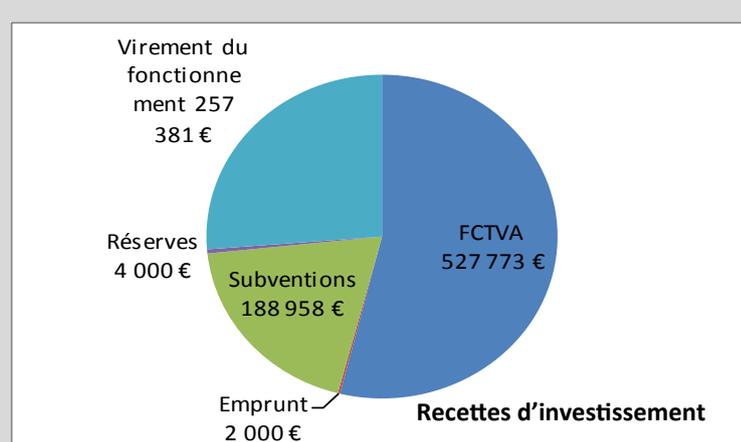
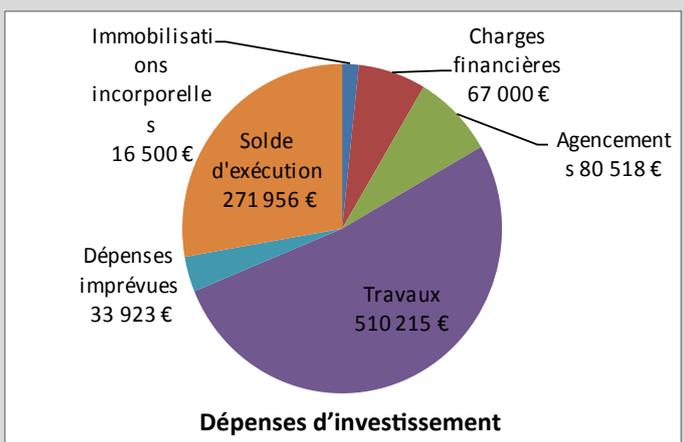
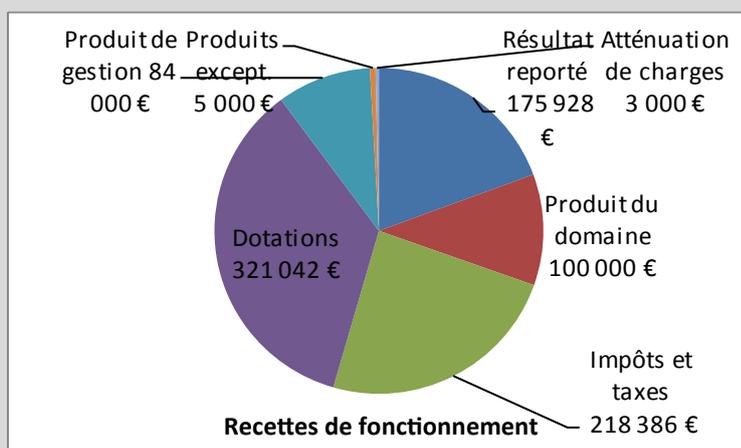
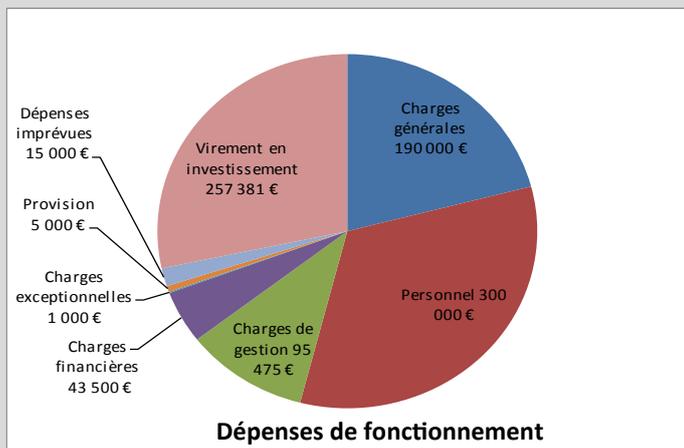
Budgets prévisionnels 2013

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	33010€	68746€
Caisse des écoles	60300€	
Cimetière	10435€	
CCAS	3282€	
Lotissement	68762€	137524€

Subventions 2013

- Les amis de la BDP: 100€
- ANACR: 50€
- Parents d'élèves: 1220€
- ARAC: 50€
- La Boule graulérioise: 230€
- CAG: 2000€
- Lou Loubatou : 1989€
- Club Doux Printemps: 515€
- Comice d'arrondissement: 30€
- Comice cantonal: 150€
- Comité de jumelage: 100€
- Corrèze Crapahut: 160€
- Ecole de rugby NSL: 1000€
- Foyer socio éducatif du collège de Seilhac: 240€
- Jeunesse Musicale de France du Limousin: 40€
- Prévention routière: 30€
- Pupilles de l'enseignement public: 80€
- Quo Vadis: 50€
- Sélutrévi: 20€
- USEP école de Lagraulière: 1000€
- Foyer Rural: 1300€
- Instance de coordination gérontologique: 645€
- Subv. except.: Lou Loubatou : 300€ (achatminibus)

Budget principal prévisionnel 2013





Vie économique



Agroalimentaire (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14

Artiste peintre (I et D. Moreres) 05 55 98 45 13



Boulangerie (B. et K. Laurent) 05 55 73 71 57



Café (O. Vigeon) 05 55 73 73 29

Coiffeur (C. Raffy) 05 55 73 72 16

Commerce de bestiaux (F. Bossoutrot) 05 55 73 73 33

Couvreur (A. Bousseyrroux) 06 68 39 72 49



Dentistes (Martin, Coste, Demontjean) 05 55 73 25 67

Docteur (O. Henoch) 05 55 98 46 08



Electricien /plombier (G. Trifone) 06 43 27 14 32

Epicerie - Tabac (D. Da Silva) 05 55 73 75 72



Garagiste (C. Moratille) 05 87 52 40 51

Groupama (B. Chastanet) 05 55 73 71 04



Infirmières (Delage, Mayne, Boussey) 05 55 98 47 09

Ingénieur conseil (K. Montintin) 05 55 27 03 79



Maçon (M. Marquès) 05 55 27 05 15

Menuisier (J. Lapègue) 06 20 48 44 80

Musicien (F. Charpentier) 05 55 98 92 81



Parcs et jardins (E. Buge) 05 55 73 74 83

Parcs et jardins (D. Dubus) 05 55 98 96 31

Parcs et jardins (F. Jamain) 05 55 98 90 62

Pharmacie (C. Berné) 05 55 73 73 22

Plombier (K. Machane) 05 55 98 42 41

Poste 05 55 73 73 46

Prêt-à-porter (F. Réal) 05 55 73 71 91

Peintre (A. Poulbrière) 06 83 98 39 80



Quincailler (J. Bordas) 05 55 73 71 35



Taxi (M. Géraudie) 05 55 27 98 23

Travaux publics (JM Daubec) 05 55 73 72 98

Transporteur (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14

Les nouveaux 2013/2014

Camping/snack (« Détente aux cabanes ») 06 31 33 00 44

Chambre et table d'hôte (J. Moulu) 06 14 60 64 03

Couturière (N. Roset) 05 55 73 22 87

Ostéopathe (K. Davalan) 06 67 72 53 09

Parc et jardin (Seven) 06 63 57 80 09

Restaurateur (« Le Bouligou ») 05 55 97 21 27

VENDEURS À DOMICILE

BEAUTÉ DES MAINS (M. BOULEMZAHIR) 06 65 01 39 02

LINGE DE MAISON, MEUBLE, LITERIE (I. MARIE) 06 89 37 55 39

Locations saisonnières

Gîte « Loucastan » (Blanchefort) 05 55 73 74 83

Gîte de Mme Duquesnoy (Lacombe) 05 55 73 71 01

Gîte et chambres d'hôte « Domaine de Bellefond »

05 55 73 69 90

Chambres d'hôte « La vieille grange »

Chemin de la Buge Basse - 05 55 73 00 82

Les nounous près de chez vous!

BADAL Jocelyne 05 55 98 43 58

BEYSSERIE Martine 05 55 73 72 77

CHASTANET M-Laure 05 55 73 14 84

DUDEZERT Goréti 05 55 98 91 05

DUMONT Katia 05 55 73 19 53

EYROLLES Brigitte 05 55 98 49 42

HENOCH Bérangère 05 55 98 84 83

VERDIER Véronique 05 55 97 15 02





Infos pratiques



rie, 27€ à l'ordre du Trésor Public



Du nouveau dans la conduite: un permis harmonisé dans toute l'Europe

Votre secrétariat de mairie est à votre disposition pour l'établissement des nouveaux permis de conduire suite à une perte, un vol, ou la mise à jour du poids lourd. Les pièces suivantes sont nécessaires: 2 copies de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, 3 photos d'identité aux normes (du photographe de préférence) ou 4 si poids lourd, 2 ou 4 formulaires à remplir en mai-

Sites utiles

Des copies de vos avis d'impôt sont disponibles sur www.impots.gouv.fr (« Consulter » « ma situation fiscale personnelle »).

La consultation du cadastre et l'impression de plan de masse et de situation sont possibles sur www.cadastre.gouv.fr

Les dossiers de demandes de travaux ou permis de construire sont imprimables sur <http://vos.droits.service-public.fr> (rubrique logement)

Internet



Horaires des déchetteries:

Les horaires de la déchetterie de Chamboulive sont: lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h - mercredi de 9h à 12h et samedi toute la journée.

Les autres déchetteries du territoire commu-

Tri: Le tri du verre, du papier et des emballages s'effectue aux « points d'apport volontaire » situés à « la Gare », le parking de la salle polyvalente et au Fairail.

Des « réglettes », des « guide du tri » et des « cabas » sont à votre disposition au secrétariat de mairie pour vous aider à mieux trier.

Containers à ordures ménagères:

Nous rappelons que les quelques 100 containers répartis sur le territoire communal ne reçoivent que des ordures ménagères rassemblées dans des sacs poubelle. Les autres déchets sont à trier ou à évacuer à la déchetterie. Merci de votre civisme!

nautaire sont également à votre disposition: Tulle, Naves, Corrèze ainsi que la plateforme de compostage de St Mexant.

Stop-pub: Un autocollant « Stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres est mis à votre disposition par Tulle 'agglomération' à votre secrétariat de mairie.

Collecte des textiles (vêtements et chaussures) pour la « Croix Rouge Française »:

container implanté « route des barrières », contre le bâtiment de la mairie, à côté de la bascule municipale.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au **mardi 31 décembre 2013 à 12h** pour vous inscrire sur les listes électorales. Il vous suffit de vous présenter au secrétariat de mairie pour compléter le for-



mulaire (il est également téléchargeable sur Internet), avec la copie d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Pour procéder à des modifications sur votre carte d'électeur (changement de nom, de domicile dans la commune, rectification d'erreur dans la date de naissance...), vos demandes sont à transmettre au secrétariat dans les meilleurs délais.

Elections municipales 2014

Elles auront lieu les 23/30 mars 2014. Attention, les modalités ont changé!

◊ Le système de panachage n'est plus applicable. Seules les **listes entières** seront prises en compte.

Tous les bulletins comportant des noms rayés ou rajoutés seront nuls

◊ Les conseillers sont élus pour **6 ans** au **scrutin de liste à deux tours**

◊ L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour

◊ Les sièges seront répartis entre les listes à la proportionnelle

◊ La liste majoritaire aura au moins 8 sièges

◊ Les listes doivent être composées **alternativement d'un candidat de chaque sexe**

◊ Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et par le **même vote**. Le bulletin de vote indiquera les **2 délégués communautaires** appelés à siéger à Tulle'agglomération. Leurs noms seront identifiés spécifiquement

◊ Nos 2 délégués communautaires feront obligatoirement partis de la liste majoritaire



Elagage

Dans l'intérêt de la conservation du domaine routier communal, les propriétaires riverains de voies communales sont priés de mettre en œuvre la réglementation en matière d'élagage et d'abattage. La période est propice à ces travaux, profitez du repos des arbres pour élaguer dans de

bonnes conditions.

Cette réglementation, disponible en mairie, prévoit:

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine routier communal doivent être coupés à l'aplomb de la limite de ce domaine.

Les arbres morts doivent être abattus et ne peuvent pas être remplacés.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement, du côté du domaine routier communal, ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Aux croisements, embranchements, carrefours ou bifurcations, les arbres à haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 3m dans un rayon de 50m. »

Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence des propriétaires. Faute d'exécution par ceux-ci, les travaux peuvent être exécutés d'office par les services communautaires, aux frais des propriétaires.

Nous vous conseillons d'effectuer, auprès de la mairie, 1 mois avant le début des travaux: une demande d'autorisation de voirie, une demande de réglementation temporaire de la circulation, une demande d'alignement pour connaître la limite entre le domaine routier communal et le terrain privé.

Poème de C. Puyaumont (Gorsat)

« Le Sentier »

*C'est un petit sentier en bordure de forêt
Il disparaît entre les branches recourbées,
Qui forme en été un tunnel ombrageux
On y croise éventuellement les amoureux*

*Lestement il grimpe un coteau embusqué
En toute saison il est souvent fréquenté,
Par les ramasseurs de cèpes et giroldes
En mai le muguet s'y étale en farandole*

*Qu'il est doux d'hummer l'air de ce moment choisi,
Respirer le parfum de l'aubépine fleurie,
Les pâquerettes déploient leurs blanches collerettes,
Sous une tonnelle refuge des amourettes.*

*Il est agréable d'entrer dans le sous-bois,
D'écouter le chant des oiseaux et des grillons
Croiser au passage de jolis papillons,
Au printemps toute la nature est aux abois*

*Ce parcours est naturellement balisé,
Dirigeant les marcheurs dans leur promenade
Heureux de se retrouver pour cette escapade,
Guidant leurs pas furtifs sans dévier le trajet*

*Ce sentier sinue au centre de la vallée,
Et conduit à la fontaine miraculeuse
Réunissant les personnes désireuses
D'assister au pèlerinage d'une journée*

*En quittant la route sur le parcours indiqué,
Qu'empruntent également les randonneurs
On y flaire un parfum aux aromes forestiers,
Pénétrant ainsi dans le chemin du bonheur*

Etat civil 2013

Naissances: Xavier Valette (27/12/2012), Théo Leduc Paulet (30/12/2012), Juliette Bousquet (9 janv.), Hanaé Alborghetti (17 janv.), Clarisse Breuil (3 fév.), Léo De Oliveira Nunes Hirtz (17 fév.), Théo Garcia (11 avril), Aimée Bougio (8 août), Lana Chadirac (11 août), Ethan Roche (14 août), Raphaël Dubois (2 oct.)

Mariages: Alexandre Lavent et Céline Clauzade (15 juin), Lucas Rue et Chiho Sato (15 août), Fabien Alaux et Natacha Guyot (17 août), Emir Dedic et Valérie Delecambre (21 sept.)

Décès: Fernand Agnoux (2 janv.), André Hardy (9 janv.), Germain Porte (16 janv.), Patrice Vignolles (15 fév.), Guy Coudert (17 fév.), Régime Mathey (2 mars), Marie Bordas (6 mars), Jean Espinasse (11 mars), Marcel Maury (15 mars), Michel Charliat (24 mars), Louise Espinasse (3 avril), Antoine Farges (6 avril), Albert Bézanger (9 avril), Marguerite Bossoutrot (10 avril), Marie Capy (13 avril), Herminie Monteil (5 mai), Juliette Restoux (7 mai), René Chazal (8 mai), Didier Chalaux (28 mai), Rudolf Hildebrandt (30 mai), Louis Virevialle (3 juil.), Marcel André (19 août), Françoise Borie (28 août), René Rivassou (19 sept.), Léonie Gounet (22 sept.), Louis Chauffour (10 oct.), Maurice Lappleau (12 oct.), Eliane Giovanelli (3 nov.)

Baptême civil: Elina et Hugo Ceyrat (25 mai)



Saison estivale



Portes ouvertes 2013 à la piscine municipale du Dilard



Les baigneurs étaient nombreux cet été à la piscine grâce à un soleil radieux. Ouverte tous les jours de 14h30 à 19h, la piscine a compté près de 100 entrées par jour. Petits et grands s'y amusent, nagent et patagent dans un cadre chaleureux, verdoyant et sécurisé. Il est agréable de constater que la piscine de Lagraulière accueille beaucoup d'usagers qui habitent hors de la commune, et certains depuis de nombreuses années. L'équipe saisonnière de ce service municipal était composée de nos 2 habituels MNS, Carole Noailhac et Philippe Chateil. 3 jeunes graulieroises se relayaient cette année pour l'accueil et l'entretien du site : Cloé Lechipre, Emerick Alborghetti et Maxime Chenou. Sans oublier les services technique et administratif qui viennent également renforcer le fonctionnement de cette structure.

L'exercice de sécurité a été effectué en partenariat avec le Centre de secours de Seilhac. Cet exercice donne lieu à une analyse constructive des points forts, et moins forts, issus de la simulation proposée. L'équipe saisonnière est très attachée à cet exercice annuel qui permet de mieux appréhender la procédure d'urgence. Cet exercice participe à une meilleure connaissance des gestes pour les différents intervenants et également à une sensibilisation des usagers. La première adjointe au maire, Michèle Chatenet, a profité de cet exercice pour remettre à Maxime Chenou le diplôme de « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » qui finalise sa formation avec le Centre de secours de Seilhac.

Une journée porte ouverte « Lagraulière en

nage » a été organisée samedi 20 juillet avec une centaine de visiteurs. 41 nageurs et nageuses se sont vus remettre un diplôme à la suite des 37.2km parcourus. La collaboration avec le Centre de secours de Seilhac a permis de proposer également un atelier sur la sécurité aux personnes. Le caporal Vigerie et l'adjudant-chef Tintignac sont intervenus autour de 2 thèmes principaux: l'alerte des secours et les fonctionnalités du défibrillateur. Parents, enfants et même grands-parents ont participé activement aux activités mises en place. Un pot de l'amitié offert par la municipalité a conclu cette belle journée. Il faut souligner le travail des bénévoles et des agents qui a permis de promouvoir la piscine municipale de Lagraulière pour la rendre toujours plus conviviale.

LAGRAULD'ART

C'est une tradition depuis plus de 20 ans reprise il y a quelques années, l'exposition estivale d'artistes locaux, amateurs ou professionnels, était animée cette année par une centaine d'œuvres. La municipalité accueillait les artistes suivants:

Les mines de plomb, les aquarelles et les modelages en terre cuite de Flo-

rence BOURDET, les aquarelles et les fusains de Lucette BROUSSE-DUCLOUX, les huiles présentant un travail de perspective de Jean-Jacques BRUNIE, quelques travaux que les élèves de l'atelier encadrement ont exécuté durant l'année, les aquarelles de Joël FRAYSSE, les pastels, acryliques, les dessins au brou de noix et à l'encre de Chine de Cathy LACHEZE, les aquarelles, les acryliques, les peintures

à l'huile et les dessins à l'encre de Chine de Sylvie MERCIER, les huiles et aquarelles de Christiane NICAUD et Paul PASCAREL, les huiles de Marguerite PEYRAT, les huiles, aquarelles et acryliques de Dominique REBUISSOU et enfin les reproductions à l'huile de Gisèle et Bernard WIENCKE.

● ● ● | Art et histoire

Le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise compte désormais 46 communes. La convention qui le lie au ministère de la Culture et de la Communication a été signée le 20 août 2013. Elle est valable pour 10 ans et définit le cadre d'intervention et les missions de service public liées à ce label.

L'année 2013 est synonyme de changements. D'abord avec l'installation du siège au Manoir des Tours à Allasac. Le bureau lui aussi évolue. Comme il l'avait annoncé, Jean-Louis Lascaux, président depuis la création de la structure, quitte ses fonctions après avoir mené à bien l'extension du territoire. L'équipe compte désormais 4 personnes : Wilfried Leymarie (animateur de l'architecture et du patrimoine), Julie Duponchel (agent de valorisation du patrimoine et d'administration générale), Cyn-dy Dumain et Mevena Mahé.

Le bilan des animations estivales est positif avec la participation de plus de 1 300 personnes pour les 45 activités mises en place

(notamment à Lagraulière, visite guidée de l'Eglise, randonnée à la forêt de Blanchefort, animations pour enfants, visite aux flambeaux dans le bourg, expositions...). Dans le cadre du concours départemental de l'innovation touristique organisé par le Conseil Général et EDF, le PAH Vézère Ardoise a reçu le 1^{er} prix d'un montant de 2 500 € grâce aux visites théâtralisées.

De plus, à l'occasion des 30^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine, 47 animations ont été organisées sur l'ensemble du territoire labellisé. Les 14 et 15 septembre 2013, plus de 4 350 personnes ont découvert des sites incontournables et insolites par le biais de visites guidées, visites libres, spectacles, balades archéologiques, expositions, concerts, conférences et autres animations. L'église Saint-Marcel de Lagraulière était au programme de ces journées. Mme Collette Guillou et M. Jacques Delhommeau étaient présents pour la faire découvrir aux visiteurs.

Enfin, la signalétique routière a été posée sur les nouvelles communes labellisées en septembre 2013, contribuant ainsi à la communication autour du label Pays d'art et d'histoire.



Le 10 juillet, le Pays d'art et d'histoire a proposé un circuit sur l'art roman à destination des habitants et des touristes. En compagnie d'Evelyne Proust, docteur en histoire de l'art médiéval et spécialiste de la sculpture romane, ils ont découvert les églises de Malemort et Lagraulière, et les liens qui existent entre les sculptures de ces deux églises du XII^e siècle.

Renseignements : PAH Vézère Ardoise - Manoir des Tours - 24, rue de la Grande Fontaine - 19240 Allasac - 05.55.84.95.66/pah.vezereardoise@free.fr - www.facebook.com/PahVezereArdoise



*Journée internationale de la paix,
le 21 septembre célébrée à Lagraulière
par le Comité de la Cornèze du Mouvement de la Paix*

*Plantation d'un ginkgo
biloba dans le parc de la
salle polyvalente*

Selon les recherches de Jacques Delhommeau, cette journée a été instaurée par l'Unesco et l'Onu face à la montée de la violence dans la plupart des pays du monde. Le ginkgo biloba, « arbre qui a vaincu le temps », est le seul arbre qui a repoussé après l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima. Cet arbre extraordinaire est originaire de Chine, après avoir été découvert au Japon. On lui attribue de nombreux noms : patte de canard, abricot d'argent, chichinocki, arbre aux 40 écus. Sa forme actuelle remonte à 160 millions d'années. Le 1er ginkgo planté en France date de 1778 à Montpellier.

Mouvement de la paix: maison municipale du bénévolat St Germain (Bd Marx Dormoy 19100 Brive)

Tél. 05-55-23-11-89 / mouvementdelapaix19@voila.fr

Réseaux intercommunaux

LE SECTEUR D'ÉLECTRICITÉ DE SEILHAC

Nous réalisons chaque année divers réseaux électriques en technique aérienne ou souterraine soit pour des extensions, soit pour des renforcements, soit pour des aménagements esthétiques.

Ces réseaux sont établis le plus souvent sur le domaine public, mais il arrive parfois qu'ils empruntent les propriétés privées surtout en moyenne tension (20 000 volts).

Je veux remercier aujourd'hui les propriétaires qui nous autorisent à établir ces ouvrages dans leur do-

maine privé, généralement sans grande difficulté, s'agissant de travaux d'intérêt général.

Il faut savoir que nous recherchons des solutions qui grèvent le moins possible les terrains empruntés tout en préservant l'aspect esthétique, s'il s'agit d'un réseau aérien. Le tracé définitif tient compte s'il y a lieu des observations éventuelles, si elles sont justifiées, des propriétaires.

Ces accords font et déplacement l'objet de conventions signées par le propriétaire et le secteur d'électricité. Elles précisent les conditions d'établissement des ouvrages, préservent les droits des

propriétaires et les dégagent de toute responsabilité vis-à-vis de tout incident ou accident du fait de la présence de l'ouvrage, sauf acte de malveillance, bien entendu. Elles sont enregistrées aux hypothèques pour authentification.

Pour la commune de LAGRAULIERE, le secteur d'électricité de SEILHAC a réalisé en 2013 les travaux suivants : remplacement du transformateur du Foirail pour augmenter sa puissance et son déplacement en prévision de l'aménagement de la place ainsi que le renforcement du réseau au Vergnottes.

Marcel Soleilhavoup

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PUY DES FOURCHES

TRAVAUX 2012-2013: Les travaux engagés en 2012 ont été terminés début 2013 pour un coût total de 98 785,38€ H.T. subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 19 757,07€ H.T. (travaux réalisés par entreprises : réhabilitation du réseau « Rue Goursolas Tramond » à Seilhac, « Route de la Barthe » à Lagraulière ; travaux réalisés en régie : 1^{ère} tranche de la réhabilitation du réseau « Route du village Les Fourches » à Seilhac).

SCHEMA DIRECTEUR ET DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE: En plus des 4 unités de traitement et des 6 réservoirs, le Syndicat du Puy des Fourches gère un réseau d'environ 160 kms de canalisations. Il est nécessaire de connaître avec précision l'emplacement

de ces canalisations, leur nature et la date de leur réalisation.

Le Comité Syndical a donc décidé d'engager une étude qui permettra d'établir une cartographie informatisée du réseau. Ce dossier a été confié à un bureau d'études qui travaille en collaboration avec les agents du Syndicat.

Cette étude commencée début 2013 devra durer 1 an et demi. Elle est subventionnée à hauteur de 80 % par le Conseil Général et l'agence de l'eau Adour Garonne.

Afin de connaître l'emplacement de certaines canalisations, les agents effectueront des sondages nécessitant l'utilisation d'une mini pelle mécanique dans certaines parcelles agricoles.

Dans le cadre d'une campagne de recherche de fuites, les agents du Syndicat seront amenés à intervenir sur le réseau entre 22h et 4h du matin durant les 3 mois à venir.

PROJET PRISE D'EAU SUR LA

VEZERE AUX CARDERIES EN LIMITE DES COMMUNES D'UZERCHE ET

D'ESPARTIGNAC: Conformément à la Réglementation Française, le Syndicat est obligé d'abandonner sa ressource actuelle. De ce fait, en 2009, le Comité Syndical a décidé de créer une prise d'eau sur la Vézère aux Carderies, en limite des communes d'Uzerche et d'Espartignac.

3 études financées à hauteur de 80 % conjointement par le Conseil Général et l'agence de l'eau Adour Garonne ont été lancées par le Syndicat (périmètres de protection de la future prise d'eau des Carderies, quantité d'eau qu'il est possible de prélever et besoins des différentes collectivités concernées).

Toutes les collectivités situées sur le tracé Uzerche-Tulle pourront être alimentées sans problème. En effet, aux Carderies, la Vézère présente, en période d'étiage, un débit largement suffisant.

Le Président, Pierre BARLERIN

●●● | Associations

COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE SEILHAC



La choucroute du 11 mai 2013 animée par un orchestre bavarois a été un succès. Un groupe courageux d'adhérentes avait fait les 19 Forêts-Noires nécessaires.

Pour Pentecôte, à Limoges, le rassemblement des Communes Jumelées du Limousin nous a permis de présenter quelques spécialités de notre région, sur notre stand : madeleines fraîches de Saint-Jal, papier artisanal de Saint-

Clément, tableaux en « point de Tulle », couteaux Corrèze.

Cet été, un groupe de 4 jeunes Allemands cherchait un coin de jardin pour planter sa tente dans les environs de Seilhac. Ils souhaitaient faire une étape sur le chemin du Portugal. Heureusement que la famille Tronche de St Jal n'était pas partie en vacances, et qu'elle a pu proposer un coin de pré et un peu de son temps. **Le jumelage permet, de temps en temps, des rencontres improbables et sympathiques.**

Le vendredi 11 octobre, nous avons assisté dans la salle des associations de Seilhac, à une projection-débat animée par Mr J.Claude JARRIGE et sa femme, complétée par une exposition. Le sujet traitait de la séparation puis de la réunification des 2 Allemagnes, je devrais dire des 3, car elle fut divisée en 3 jusqu'en 1970. L'exposition a été exploitée par Mme ESCOTS, professeur d'alle-

mand au Collège. Les 7 et 8 décembre, nous avons organisé un voyage en Alsace, aux marchés de Noël de Mulhouse et de Colmar. En attendant, retrouvons nous, le 1er décembre à Lagraulière.

L'Assemblée Générale aura lieu le 29 mars 2014 à St Jal. Elle sera suivie d'un repas et du tirage de notre tombola comme tous les ans.

Le jumelage avec Hilpoltstein, essayez de rendre l'Europe réelle, l'Europe des gens, pas seulement l'Europe des lois.



Shotokan Karaté Club Tulle-Lagraulière



Tous les lundis à la salle polyvalente de Lagraulière
Enfants à partir de 5 ans de 18h30 à 19h30 et adultes de 19h30 à 21h
Renseignements: 06 19 57 06 27

Club Doux Printemps

Le club du 3e âge mène son action bienfaitrice et efficace. L'objectif de l'association est d'aider ses membres à sortir de leur solitude en proposant toutes formes de loisirs et d'activités. Le but étant de rendre vivantes et agréables les années de retraite. Le club est une grande famille très solidaire dont tous les membres ressentent aujourd'hui le même plaisir. Félicitations à notre président qui se donne beaucoup de mal pour tout organiser.



Randonnées Elles sont ouvertes à tous. Elles ont lieu les 2e dimanches de chaque mois, toute l'année. Le rendez-vous est

fixé à 14h, place de la mairie de Lagraulière. Un affichage est disponible à la boulangerie de Lagraulière. L'été et au mois de novembre ou décembre, la marche se fait le matin avec le rendez-vous à 9h30. Vers la fin de l'année, après la marche nous avons un repas où chacun amène un circuit de marche pour les mois à venir. Nous ne faisons parti d'aucun organisme et chacun vient avec sa bonne humeur !!!!!

Foyer Rural

Après avoir souhaité la nouvelle année avec 180 convives, nous avons commencé dès le mois de février à travailler à la préparation de la fête votive avec en projet, faire venir le groupe « Singlar blou » pour ce dernier samedi du mois de juillet.

Mais avant cela, le gala des sections de danse, a eu un franc succès le dimanche 30 juin après avoir du être reporté du samedi 29 pour cause de mauvais temps et de pluie incessante. Un relais nocturne a été mis en place pour la surveillance du matériel, entre les membres du bureau, les parents et les jeunes. Ces derniers ont été réveillés au petit matin par une bonne odeur de chocolat chaud et de croissants apportés par une

souligner que le repli vers la salle polyvalente est difficile à envisager quand on sait que les chorégraphies sont en général calquées sur la configuration très spécifique de la scène. Le perron de la Mairie présente un décor particulièrement créatif pour l'ensemble des danseuses et des danseurs.

A la Fête votive le mauvais temps nous a à nouveau joué un mauvais tour. Le soleil présent lors de la mise en place du vide grenier à 6h du matin n'a pas tenu ses promesses le soir. Vers 16h, le vent, les nuages accompagnés de pluies d'orage ont commencé à mettre des incertitudes sur le déroulement de la soirée comme nous l'avions prévu. « La vigilance orange » de météo France a fini de

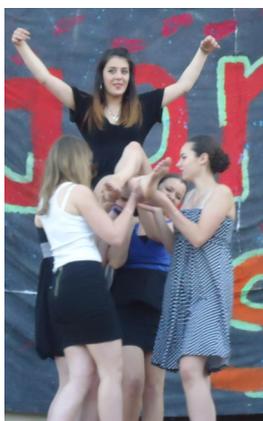
maman. Toute la journée du dimanche (sous un soleil radieux) ce relais a continué pour assurer le spectacle du soir. Il est à

lever les doutes. Le repli vers la salle polyvalente s'est mis en place. Tous les bénévoles et les personnes présentes sur le terrain, nous ont donné un sérieux coup de mains.

Lorsque vous lirez ces quelques lignes le **marché de Noël** du dimanche 1^{er} décembre sera passé et nous serons à la veille du nouvel an, dont les préparations de la **veillée** sont en cours, nous avons plusieurs groupes de chanteurs à l'étude et la fin de la soirée se fera sur un air de disco avec notre DJ « Eric ».

En ce qui concerne toutes les activités qui ont lieu toute l'année, celles-ci ont fonctionné comme d'habitude même si en cours d'année le changement de lieu nous a un peu désorganisés, la salle du conseil a été réaménagée pour la pérennité de toutes ces activités.

foyer-rural-lagrauliere.asso-web.com



Gym douce : les lundis de 15h à 16h encadré par Yvette CHAUFFOUR (15^{aine} de participants)

Scrabble : les mardis 14h30 à 16h30 avec Louisette LACHAUD (15^{aine} de participants)

Ateliers informatique : les mardis soirs de 17h à 19h à La bibliothèque municipale encadrés par Maryse TOURNADRE et Serge JOULIN (18 participants). Le groupe nous a exposé leurs différents travaux lors d'une journée portes ouvertes en septembre 2012 et d'une projection des diaporamas réalisés au cours de l'année, a été présentée le 24 juin 2013 avec une 60^{aine} de personnes. Pour l'année 2013-2014 ce groupe sera scindé en 2 afin de mieux répondre aux attentes des participants. Il est demandé une participation de 20€ pour l'année 2013-2014

Zumba : les jeudis soirs de 20h à 21h à la salle polyvalente. Responsable Audrey JURBERT. Cette nouvelle activité commencée en décembre 2012 a remporté un franc succès dès le début, plus de 80 personnes s'y sont inscrites, avec une présence moyenne de plus de 40 personnes à chaque cours. Il est demandé 15€ de participation par personne et la carte d'abonnement coûte 40€ pour 10

cours.

Ateliers encadrement : Les vendredis après midi de 14h30 à 17h30 encadrés par Catherine ENDEAN avec une 20^{aine} de participants. Comme les autres activités, les ateliers ont changé de lieu, mais pour cause de matériel relativement imposant, il leur a été proposé une salle équipée d'un grand placard, à l'étage de la mairie. Cette salle étant plus petite que la précédente, nous décidons pour l'année 2013-2014 de scinder le groupe en 2 afin de pouvoir y accueillir tout le monde. Ainsi nous avons des « vendredis pairs » avec 9 participants et des vendredis impairs avec également 9 participants. Il est demandé 17€ pour l'année par participants, plus l'assurance (sauf si celle-ci est déjà versée à l'organisme par l'intermédiaire d'une autre activité ou une autre association). Plus le paiement des matériaux qui sont achetés en gros. Pour la 3^{ème} année consécutive l'atelier a présenté des travaux d'élèves à l'exposition « LAGRAULD'ART » organisée par la Mairie, entre le 14 juillet et le 15 août.

3 sections danses :

- **Groupe des 4/6 ans** : Pour 2013-2014 le groupe sera encadré par Ophélie et Char-

lène, et répètera dans la salle du Conseil les vendredis de 18h à 19h.

- **Groupe des 7/10 ans** : Pour 2013-2014 ce groupe répètera dans la salle du conseil les vendredis soirs de 19h à 20h avec Ophélie et Amélie.

- **Groupe des 12/16 ans** : Encadré par Claire BADAL, les vendredis de 19h à 22h. Pour 2013-2014 les répétitions ont lieu dans la salle de motricité de l'école.

Il est demandé cette année une participation de 15€ par enfant, pour les costumes du gala de fin d'année et autre frais, 25€ pour deux enfants de la même famille, 30€ pour trois enfants de la même famille.

Voyages organisés et proposés par Lucien et Geneviève MOURNETAS. Nous ne connaissons pas encore le projet de cette année.

L'année 2014 sera la 10^{ème} année que l'équipe du foyer rural, organise des manifestations qui animent le village et met en place des activités où se retrouvent un grand nombre de personnes venues de Lagraulière et d'ailleurs.



CORREZE CRAPAHUT

www.correze-crapahut4x4.com

Le club compte désormais 20 adhérents. Comme les années précédentes il y a eu la sortie du club au départ de Pompadour pour une ballade en Dordogne vers Payzac qui a regroupé plus de 30 participants. Le 3^e rassemblement national de Suzuki Vitara (25 véhicules de toute la France) a fait une escale à Lagraulière pour le repas du samedi midi. La nouveauté a été la sortie nocturne du samedi soir très arrosée par une pluie diluvienne qui a enchanté les participants dont la plupart découvrait cette ballade nocturne. Le dimanche, la randonnée s'est située sur les alentours de Tulle. Un grand merci aux adhérents pour l'aide aux repas du midi pendant ces 2 jours .



Atelier théâtre à LAGRAULIERE

Renseignements au 05.55.73.18.12

La troupe de QUO VADIS a été créée en 2009 par Yves et Renée MARIOTTI. Elle a participé pendant 2 saisons aux Théâtrales de Collonges-la-Rouge.

Pendant plus de 20 ans, nous avons dirigé une troupe de théâtre de plus de 50 personnes, dans tous les domaines du spectacle, que ce soit de l'historique, du contemporain ou du théâtre de boulevard. Nous souhaitons créer une troupe de théâtre basée à Lagraulière. Objectif : pour ceux que l'aventure intéresse, ateliers sur les techniques de scène, débutants ou non, et terminer la saison par une pièce de boulevard.

Formé aux techniques de la réalisation (mise en scène, lumières et son, écriture...), Yves MARIOTTI est passé du cinéma au théâtre et du théâtre aux spectacles historiques en y intégrant escrime et équitation. Pour cette 2^e saison, nous aimerions renforcer notre petit groupe. Si vous êtes tentés(es), que la scène vous fasse peur ou pas, mais que votre curiosité est éveillée, venez nous rejoindre les mardi soir, Salle polyvalente de LAGRAULIERE, 20h00. Nous vous réservons le meilleur accueil possible et des émotions stimulantes.

Au cours des années 2000, notre troupe a réalisé plusieurs tournées de spectacle en Corrèze et Périgord et a

La Boule Graulièreoise

Durant la saison 2013 nous avons organisé 5 concours en doublette, ouverts à tous, même aux non licenciés. Les jeunes sont acceptés avec au moins un de leur parent à partir de 12 ans. La participation a été satisfaisante et a donné lieu à des parties très acharnées mais toujours dans une très bonne ambiance et une grande convivialité.

Les inscriptions pour l'année 2014 commenceront en janvier. Le bureau, formé de M. François Surbert, M. Bernard Pouget et M. Michel Maurq, serait heureux de vous accueillir parmi eux.

Renseignements: 06 72 90 73 74 / 05 55 73 77 63.

Les concours sont toujours annoncés dans la presse et par voie d'affichage chez les commerçants de Lagraulière.

Le 1er de l'année aura lieu le 1er mai 2014 sur notre terrain de pétanque, à côté du terrain de rugby, au stade municipal. Retenez cette date!



De 2 013 ...

Grâce aux nombreuses manifestations organisées sur la période scolaire 2012 2013, l'APE a permis d'aider au financement de la Classe de neige des CM2, de compléter l'équipement et jeux de l'école, d'offrir des cadeaux aux enfants à Noël et de financer les transports aux diverses sorties éducatives et scolaires.

Le Bureau a été renouvelé
le 5 septembre dernier :

Président

Sophie Bonnafous

Vice-Président

Franck Alborghetti

Trésorière

Jaufrey SCHUTZ

Trésorière adj.

Nicolas Lopes

Secrétaire

Elodie Rivassou

Secrétaire adj.

David Bousquet

Afin de continuer à aider au maximum nos enfants,

l'association prévoit d'organiser plusieurs manifestations cette année:

Le grand Loto annuel de l'école a eu lieu le samedi 23 Novembre 2013 à la Salle polyvalente

Un repas dansant dans le premier trimestre 2014 (La date et thème restent encore à définir)

Le TRAIL de la Forêt de Blanchefort en collaboration avec l'association sportive

Le concours de pétanque courant juin



Samedi 23 novembre 2013, notre loto a connu un vif succès (comme vous pouvez le voir ci-dessus).

300 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour tenter leur chance.

Elles ont ainsi pu voir à l'oeuvre une équipe de «tee-shirts roses» très dynamique et très efficace.

... à 2 014

A noter
sur
votre
Agenda

Site Internet : www.apelagrauliere.com

Mail : contact@apelagrauliere.com

Dimanche 30 mars 2 014

7ème TRAIL DE LA FORET DE BLANCHEFORT

Départ dans le bourg. Venez nombreux encourager les participants.

Les enfants de l'école courront, eux, au profit de l'association ELA.

JUIN 2 014

**CONCOURS
de PETANQUE
de l'APE**

Concours pour les enfants de
l'école

Tous nos voeux pour cette nouvelle année !

● ● ● | de nouvelles associations... très nature!

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE GRAULIÉROIS

Une nouvelle association existe dans notre commune depuis le printemps 2013

Cette création résulte du constat de la situation actuelle de Lagraulière. Si la courbe démographique est depuis quelques années orientée à la hausse, il n'en est pas de même de son activité commerciale. Il faut hélas déplorer la disparition régulière des commerces et des artisans. L'activité agricole reste dynamique mais se transforme : petites exploitations d'autrefois absorbées les unes après les autres par de grosses unités, en nombre restreint. Ce nouveau visage de la commune a plusieurs conséquences :

◇ son dynamisme passé s'essouffle et le bourg devient un village dortoir sans grande activité.

◇ la fermeture des commerces et ateliers, la reprise des fermes entraînent la dégrada-

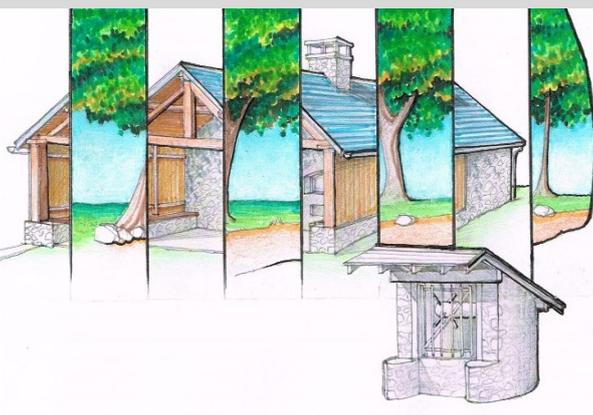
tion du bâti et la disparition du petit patrimoine.

◇ la redistribution des propriétés agricoles provoquent la modification du paysage et la disparition progressive du bocage caractéristique de la région.

Remédier à cette situation est difficile et ne peut se faire que par petites touches successives. La mise en place d'un marché hebdomadaire, la création de gîtes, l'activité des diverses associations et clubs sportifs, la piscine et le terrain de camping contribuent, non à une renaissance, mais à un maintien. Toutes ces pierres rajoutées à l'édifice sont nécessaires mais pas suffisantes.

*La sauvegarde de notre patrimoine en est une autre, importante, qu'il est nécessaire de mettre en place, à la fois pour **conserver ce témoignage et aussi pour créer une transmission et une animation.***

L'action municipale est impor-



tante mais les tâches sont nombreuses et parfois très lourdes. Afin de ne pas alourdir encore plus cette action et de ne pas pénaliser les finances communales, un groupe de graulierois a créé une association selon la loi de 1901 dans ce but : sauvegarder, transmettre et animer.

La tâche est immense et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous êtes intéressés par cette démarche, vous pouvez contacter les membres du bureau pour adhérer: JJ Brunie (Psdt), P. Cessac (Vice Psdt), F. Daubec (trésorier), Y. Farges (secrétaire).



Une association fraîchement constituée a pour vocation de rassembler marcheurs, coureurs et vététistes. Elle souhaite organiser le trail de Blanchefort et les foulées graulieroises mais surtout se regrouper pour parcourir les sentiers balisés de notre commune et des alentours. Toutes les personnes qui désirent plus de renseignements peuvent s'adresser à Patrice DUGAST, Jean-Christophe LECHIPRE et Giles BOUSSELY qui sont à l'initiative de ce projet.



Bravo et merci aux entraîneurs et joueurs pour la saison qu'ils nous ont fait vivre. Le but est atteint nous restons en PH et terminons 5^e de la poule et avec un peu plus de chance nous aurions dû finir 4^e.

Quelques chiffres: nous avons 160 licenciés, joueurs, éducateurs, entraîneurs, diplômés F.F.R et dirigeants .

L'école de Rugby Naves - Seilhac - Lagraulière compte 70 enfants et 16 entraîneurs ou éducateurs pour le club.

Depuis cette saison pour les -17ans et -19ans il y a un regroupement du NSL avec le club d'Uzerche.

Si dans ces catégories d'âge, il y a des jeunes qui veulent essayer le rugby, ils peuvent contacter les dirigeants, par le site internet :www.nslrugby.fr ou sur le répondeur NSL au 05.55.20.99.93, une personne prendra contact avec eux.

Fabrice Daubec a repris du service pour entraîner avec Pascal Oliveirinha qui est en formation d'entraîneur, et Sébastien Glouton. Sylvain Maury et Thomas Madelmont ont repris un poste de joueur tout en aidant si besoin les entraîneurs en cas d'indisponibilité de ces derniers.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux joueurs qui viennent de signer chez nous.

Nous faisons un excellent début de saison. L'équipe pre-

mière: 7 matchs 5 victoires dont 3 à l'extérieur. La réserve: 3 victoires et 2 défaites chez l'adversaire. C'est bien, continuons comme ça, et nous pourrons espérer aller à Amedé Domenech jouer la finale de PH au mois de mai.

L'objectif est aussi de se qualifier pour participer aux 32^e de finale du championnat de France.

Merci à la municipalité pour ses aides financières et techniques. Merci aussi à nos sponsors, et à toutes les personnes qui nous aident bénévolement.

S'il y a des personnes qui ont envie de donner un peu de leur temps libre pour aider, même seulement 1 à 2 heures de temps en temps elles sont les bienvenues. Contactez dans ce cas les dirigeants, nous serons ravis de vous accueillir, merci d'avance.

Nous pouvons dire que le Rugby à Lagraulière est une association vivante et dynamique.

Dirigeants et joueurs vous souhaitent une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé à tous en espérant vous voir toujours plus nombreux autour de la main courante du stade pour soutenir vos équipes.

